

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023.074

Séance du **DOUZE JUIN DEUX MILLE VINGT-TROIS**

Date de la convocation : Mardi 6 juin 2023

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Anne-Lise VOUTAY-MERMET

Quorum : 15

22 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY MERMET, LAMBELET, FRIES CHATAGNAT, BERTRAND, SILLARD, JOURNE, BARBERIS, JOLIVET, PARRET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, BREGEGERE, ROGUET, MARTINEZ

2 pouvoirs :

Christine MOUCHET à Anne-Lise VOUTAY MERMET, Daniel RICHARD à Véronique FENEUL

4 absents :

Mmes MARAUD et PAILLASSON et MM. RIBOURDOUILLE et ALPSTEG

Objet : Montants des subventions EJE 2023

Concernant les écoles privées sous contrat :

Il est proposé d'appliquer une hausse de 5% aux montants par enfant versés en 2022. Ce pourcentage a été appliqué aux dépenses scolaires, fournitures et activités pédagogiques dans le cadre du budget 2023. Ainsi, la participation de la commune pour un enfant scolarisé en maternelle s'élève à 1 022 € (973 € en 2022) et à 733 € (698 € en 2022) pour un enfant scolarisé en élémentaire.

Concernant les associations de parents d'élèves, sportives ou culturelles :

Les associations ci-après listées sont les associations des parents d'élèves scolarisés dans les écoles vétraziennes. Elles ont pour objet l'aide au financement des projets et de la vie scolaire.

- Les Mômes de Dolto : école Française DOLTO
- Les Rêves du Petit Prince : école Le Petit Prince
- Les Petites Canailles de Cassin : école René CASSIN

L'association USEP Vétraz Monsport permet aux élèves de la commune de participer à des activités sportives organisées par l'USEP dans le cadre scolaire et en dehors. C'est aussi le moyen d'organiser des rencontres scolaires entre les 3 groupes scolaires (cross, olympiades, sports collectifs), rencontres qui ne sont plus possibles sans couvert d'une fédération pour des raisons de sécurité et d'assurance.

L'association « Pages ouvertes » a pour objectif de développer le goût de la lecture, indispensable à l'acquisition d'une véritable culture à l'école élémentaire.

Pour cela, elle propose aux enseignants des séries de livres identiques leur permettant ainsi de motiver leurs élèves sur un même ouvrage.

Elle touche 19 écoles dans l'agglomération annemassienne et permet de varier l'enseignement de la lecture dans les classes.

A titre indicatif, une série de 35 livres vaut en moyenne 350 €.

N° 2023.074

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE le versement et les montants des subventions suivantes :

ECOLES PRIVÉES	1022 € par enfant maternelle et 733 € par enfant élémentaire	
La Chamarette	49 626,00 €	17 enfants maternelles et 44 enfants élémentaires
Saint-François	75 683,00 €	26 enfants maternelles et 67 enfants élémentaires
Le Juvénat Saint-François	16 126,00 €	22 enfants élémentaires
TOTAL		176 enfants
ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES	8,43 € par enfant	
Les Mômes de Dolto	3 641,76 €	432 élèves scolarisés
Les Rêves du Petit Prince	2 377,26 €	282 élèves scolarisés
Les Rêves du Petit Prince	2 276,10 €	270 élèves scolarisés
TOTAL		1 027 enfants
Association USEP VETRAZ-MONSPORT	2 000,00 €	
Pages ouvertes	350,00 €	
TOTAL	152 080,12 €	

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Anne-Lise VOUTAY-MERMET

pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 19 juin 2023

Le Maire
Patrick ANTOINEMonsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 27/06/2023

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.